

# TROIS FOIS MOINS d'adoptions internationales QU'IL Y A DIX ANS

▶ En 2017, 159 enfants, la plupart ne venant plus que de sept pays. "La qualité prime sur la quantité", selon Koen Geens

▶ À peine 159 adoptions internationales en 2017 : le nombre de dossiers d'adoption d'enfant à l'étranger se maintient à son niveau le plus bas, selon les statistiques du ministre de la Justice Koen Geens. Les chiffres révèlent que, l'an passé, les francophones ont davantage adopté à l'étranger - 87 enfants - que les néerlandophones - 72. Ce n'était pas du tout le cas avant. Et, en 2017 toujours, deux adoptions internationales ont été réalisées au profit de couples du même sexe. "Dans les dossiers d'adoption, la qualité prime sur la quantité", commente Sieghild Lacoere, porte-parole du ministre.

**LES CHIFFRES MONTRENT** qu'en cinq ans le nombre d'adoptions à l'étranger a diminué de moitié. La tendance est encore plus spectaculaire sur dix ans. À peine 159 adoptions internationales en 2017, c'est trois fois moins qu'en 2009 (479).

De quels pays ? Toujours sur la base des statistiques du ministre de la Justice, les enfants adoptés à l'international venaient en 2017 - en ordre décroissant - d'Éthiopie, d'Afrique du Sud, de Thaïlande, de Guinée, d'Inde, de France et de Colom-

bie; ces sept pays totalisaient la moitié des dossiers en 2017.

Sur la période de dix ans, ce sont 3.334 enfants de l'étranger qui ont été adoptés en Belgique. Les provenances ont évolué au fil du temps : sur dix ans, l'Éthiopie est le premier pays devant deux autres, la Chine populaire et le Kazakhstan, qui ont entre-temps modifié leur politique.

Sans surprise, une large majorité (84 %) des adoptants sont des couples. Un peu plus de 15 % des adoptants ont déclaré vivre seul.

ans; un enfant sur cinq (20,5 %), entre quatre ans et quinze ans. Restent 1 % des adoptés à l'âge compris entre quinze et dix-huit ans; et 4 % des adoptions internationales concernaient des majeurs.

Autre enseignement : les chiffres du SPF Justice montrent que des pays ont fermé le robinet, ou bien que la Belgique a décidé de prendre ses distances. Les adoptions d'enfants chinois, éthiopiens et congolais ont fortement régressé l'an passé.

De 136 enfants chinois adoptés en 2007 par des familles belges, le nombre a diminué en 2017 à 4.

Quant aux enfants congolais, de sérieux problèmes (avec soupçons d'enfants volés) se sont

posés avec la filière de l'ASBL Tomaini (encore évoquée mardi par *La DH*).

La conséquence est qu'à peine 2 enfants congolais ont été adoptés par des Belges en 2017, contre 28 encore en 2014, du temps de cette ASBL.

Conjointement avec ses collègues des Communautés flamande, Wallonie-Bruxelles et germanophone, Koen Geens a d'ailleurs signé, fin 2017, un nouvel accord de protocole relatif à l'adoption internationale qui renforce considérablement les contrôles. Implicitement : il y avait des failles. Mais les erreurs du passé ne se reproduiront pas.

Enfin, en dix ans, non moins de seize enfants ont été adoptés par des couples belges de parents du même sexe.

Gilbert Dupont

## TOP 5

... des adoptions en 2017

- 1 Éthiopie.
- 2 Afrique du Sud.
- 3 Thaïlande.
- 4 Guinée.
- 5 Inde.